

GUIDES DES ÉLU.E.S


BIEN CONNAÎTRE SON
ORGANISME DE BASSIN VERSANT



**ORGANISME
DE BASSIN VERSANT**
de la rivière du Nord



Table des matières

- 
- 01 Mot de la directrice
 - 02 Mieux nous connaître
 - 03 Gestion intégrée de la ressource en eau
 - 04 Zone de gestion intégrée de l'eau
 - 05 Faits saillants du territoire
 - 06 Plan directeur de l'eau
 - 07 6 problématiques prioritaires
 - 08 Des projets inspirants
 - 09 Un accompagnement à votre image
 - 10 Notre équipe



MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Nous sommes fiers de vous présenter l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord.

Ce guide a été conçu pour vous faire découvrir qui nous sommes, notre mission et l'approche unique de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Les acteurs municipaux sont des partenaires précieux de notre organisme depuis plus de 20 ans. Cette collaboration a d'ailleurs permis la réalisation de nombreuses initiatives concrètes. Dans ce guide, vous découvrirez des exemples de projets menés en partenariat avec les municipalités, illustrant les impacts positifs de notre action collective.

L'approche de gestion par bassin versant va bien au-delà des limites administratives et favorise la solidarité entre l'amont et l'aval. Elle mutualise les efforts et permet de réaliser des économies d'échelle, au bénéfice de toute la communauté et de notre ressource la plus précieuse : l'eau.

Nous espérons que ce guide vous donnera un aperçu clair de notre rôle et de nos actions, et qu'il vous inspirera à collaborer avec nous.



A handwritten signature in cursive script that reads "M. Lauzon".

Mélanie Lauzon, directrice générale

ENSEMBLE, AU COEUR DE LA PROTECTION DE L'EAU

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (OBV rivière du Nord) est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) officiellement reconnus par le gouvernement du Québec dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. L'organisme est responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui est confiée.

NOTRE MANDAT

Assurer la concertation nécessaire, la mobilisation, l'engagement, et le renforcement des capacités des acteurs, à travers la proximité, l'accompagnement, la coordination ainsi que le développement de partenariats et de projets structurants.

NOS VALEURS



Collaboration

Nous jouons un rôle rassembleur et faisons preuve d'impartialité et d'ouverture afin d'atteindre des résultats collectifs.



Intégrité

Fidèles à notre mission, nous agissons avec transparence et objectivité tout en respectant le caractère confidentiel de vos données.



Rigueur

Nous nous appuyons sur les connaissances scientifiques les plus récentes, dans un souci d'amélioration continue.



Innovation

Nous faisons preuve d'initiative et contribuons activement à la recherche de solutions et au développement des connaissances scientifiques.

LA GESTION INTÉGRÉE AU COEUR DE NOTRE QUOTIDIEN

QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT ?

Un bassin versant est l'ensemble d'un territoire drainé par un cours d'eau. Ce sont les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain qui déterminent le sens d'écoulement des eaux, et ce faisant, les limites d'un bassin versant. L'eau s'écoule des zones les plus élevées (amont) vers les zones les plus basses (aval).

L'ensemble des eaux qui s'écoulent dans un même bassin versant finit par rejoindre le même point de sortie nommé « exutoire ». Cet exutoire peut être un lac, une rivière, un fleuve, voire un océan, selon l'échelle de bassin versant considérée.



Crédit : Bernard Brault (2022) Pour Ruisseau Jackson (RJANP)

QU'EST-CE QUE C'EST LA GIRE ?

La gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) doit tenir compte de tout ce qui se passe dans le bassin versant, autant les activités naturelles que les activités humaines. La mise en œuvre de la GIRE constitue un engagement majeur de la Politique nationale de l'eau adoptée en 2002.

Cette approche de gestion permet d'établir les priorités d'action en tenant compte des impacts cumulatifs sur le milieu aquatique. Elle se réfère au bassin versant comme l'unité naturelle la plus appropriée pour la gestion de l'eau.

LA ZONE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (ZGIE) DU NORD

6 MRC, 37 municipalités et 2 territoires hors MRC

MRC des Laurentides (10)

- Ivry-sur-le-Lac
- Lac-Supérieur
- Lantier
- Mont-Blanc
- Montcalm
- Saint-Agathe-des-Monts
- Sainte-Lucie-des-Laurentides
- Val-David
- Val-des-lacs
- Val-Morin

MRC des Pays-d'en-Haut (9)

- Estérel
- Morin-Heights
- Piedmont
- Sainte-Adèle
- Saint-Adolphe-d'Howard
- Sainte-Anne-des-Lacs
- Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
- Saint-Sauveur
- Wentworth-Nord

MRC d'Argenteuil (8)

- Brownsburg-Chatham
- Gore
- Grenville-sur-la-Rouge
- Harrington
- Lachute
- Mille-Isle
- Saint-André-d'Argenteuil
- Wentworth

Territoire Tioweró:ton (1) (communauté de Doncaster)

MRC Matawinie (4)

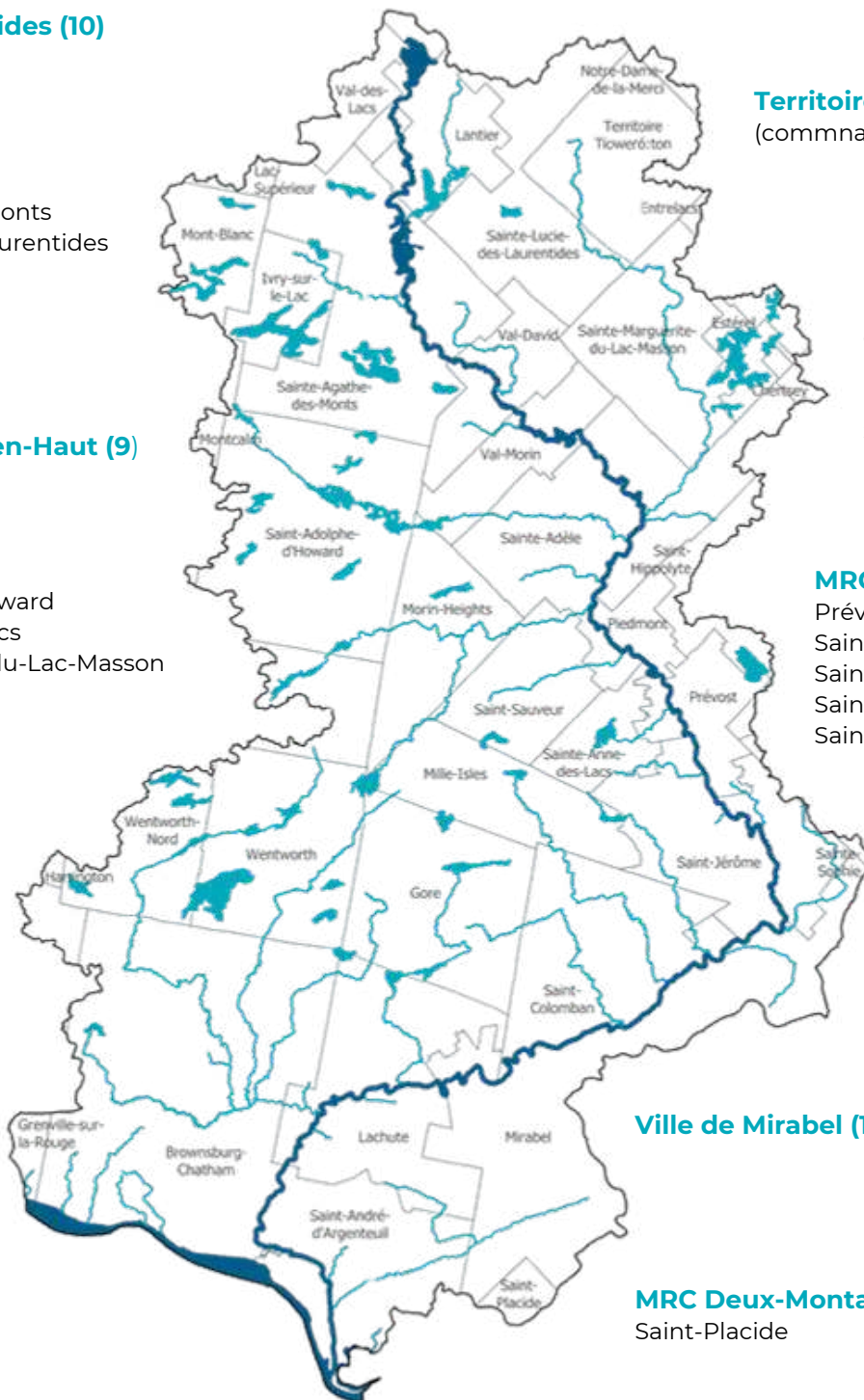
- Chertsey
- Entrelacs
- Notre-Dame-de-la-Merci
- Saint-Donat

MRC La Rivière-du-Nord (5)

- Prévost
- Saint-Colomban
- Saint-Hippolyte
- Saint-Jérôme
- Sainte-Sophie

Ville de Mirabel (1)

MRC Deux-Montagnes (1) Saint-Placide



QUELQUES FAITS SAILLANTS DU TERRITOIRE

Le territoire couvert par l'OBV rivière du Nord s'étend sur 2 300 km², principalement dans la région des Laurentides, avec une petite portion dans Lanaudière.

La rivière du Nord, longue de 146 km, traverse la ZGIE du nord au sud, prenant sa source depuis le lac de la Montagne Noire (Lantier) et se jetant dans la rivière des Outaouais, à Saint-André-d'Argenteuil. La ZGIE s'étend aussi d'est en ouest sur une moyenne de 30 km, atteignant jusqu'à 50 km de largeur entre Grenville-sur-la-Rouge et Mirabel.



5 258 km de cours d'eau



3 554 lacs



16 169 milieux humides



67% de couvert forestier



Plus de 200 000 habitants

UNE EXPERTISE DU TERRITOIRE POUR UNE VISION DURABLE

QU'EST-CE QU'UN PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE) ?

Le PDE est une planification territoriale à l'échelle d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Il présente les priorités et les objectifs définies par les acteurs de l'eau du territoire, dans le but d'assurer une conservation durable des ressources en eau et de consolider les usages actuels et futurs à pérenniser.

Cette planification concertée permet de cibler les efforts à mettre en œuvre collectivement pour préserver l'eau sur l'ensemble du bassin versant, où les actions de l'un peuvent avoir une incidence sur les usages d'un autre.

2024 A MARQUÉ L'ANNÉE D'UN NOUVEAU PDE !

Le Plan directeur de l'eau de la ZGIE du Nord a été mis à jour en mars 2024. Ce nouveau document reflète les priorités actuelles du territoire, établies par les acteurs de l'eau mobilisés dans le cadre de la démarche de révision.

Consultez le PDE 2024-2034



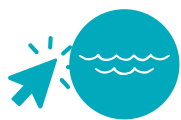
DES REPRÉSENTANT.E.S MOBILISÉ.E.S

La Table de concertation constitue le principal outil de concertation des acteurs de l'eau dans l'élaboration et la mise en œuvre du PDE. Elle réunit les principaux acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau de manière à refléter les différents usages et intérêts présents sur le territoire.



LES 6 PROBLÉMATIQUES PRIORISÉES EN BREF

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR NOTRE SITE INTERNET



DÉGRADATION ET/OU DESTRUCTION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

La majorité des milieux humides se situe dans le sud du territoire, où la pression du développement est la plus forte. De nombreux milieux ont été drainés ou comblés, réduisant leur superficie et leurs fonctions écologiques.



MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

Les données issues de la [plateforme iEAU](#) révèlent une dégradation progressive de la qualité de l'eau du nord vers le sud du bassin versant de la rivière du Nord.



ÉROSION DES BERGES

Sur le territoire, l'érosion des berges est particulièrement préoccupante dans les zones urbanisées et agricoles. Les activités humaines, comme la navigation motorisée, l'aménagement récréatif ou la circulation sur les rives, aggravent également l'usure des berges.



CONFLITS D'USAGE

La diversité des activités et la croissance démographique accentuent le nombre de conflits d'usages qui se manifestent lorsque les besoins d'un groupe nuisent ou limitent ceux d'un autre. Plus de la moitié des conflits d'usages recensés dans le bassin versant concernent la cohabitation entre activités récréatives et protection des milieux aquatiques.



SURCONSOMMATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Bien qu'elle semble abondante sur le territoire, sa disponibilité varie selon les saisons, la météo et la pression exercée par les usages. La demande en eau potable a connu une augmentation constante, particulièrement dans les secteurs résidentiels en forte croissance.



INONDATION DE ZONES AVEC ENJEUX

Le territoire présente des zones particulièrement vulnérables aux inondations, surtout dans les basses-terres du sud. Les crues printanières, les pluies intenses et l'urbanisation rapide augmentent la fréquence et la gravité des débordements, affectant habitants, infrastructures et milieux naturels.

DES PROJETS INSPIRANTS RÉALISÉS

EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS MUNICIPAUX



Plan de protection des sources d'eau potable

Nous accompagnons neuf municipalités des Laurentides dans l'élaboration d'un Plan de protection des sources d'eau potable. Cette initiative vise à préserver ou améliorer la qualité et la quantité de l'eau potable.

En savoir plus 



Engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau

Le 15 avril 2025, vingt-huit municipalités du bassin versant de la rivière du Nord ont signé une déclaration ambitieuse regroupant onze engagements concrets.

En savoir plus 



Orientations gouvernementales en aménagement du territoire

Nous collaborons avec Éco-corridors laurentiens et trois autres OBV pour soutenir les MRC des Laurentides dans la conservation des écosystèmes et la gestion intégrée des ressources en eau.

En savoir plus 

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PROJETS 2024-2025



VOTRE ALLIÉ POUR UNE GESTION INTÉGRÉE, DE L'AMONT À L'AVAL

Nous allons au-delà de notre mandat en offrant à nos membres un accompagnement dans le développement et la mise en œuvre de solutions concrètes, adaptées à leurs réalités et à leurs priorités.

UN ACCOMPAGNEMENT À VOTRE IMAGE



Développement et coordination de projets



Animation, concertation et consultation



Portrait-diagnostic ou plan directeur de cours d'eau



Coordination des initiatives d'échantillonnage de la qualité de l'eau



Conception d'outils et de campagnes de sensibilisation



Organisation d'événements, formations et webinaires

[Découvrez notre offre d'accompagnement](#)



VOUS AVEZ UN PROJET EN TÊTE ?

Pour obtenir un accompagnement ou discuter de vos besoins, contactez-nous à dg@obvrndn.ca

UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE



MÉLANIE LAUZON
Directrice générale



MARILYNE OUIMET
Responsable des communications



ERIC GUERRA-GRENIER
Chargé de projets en restauration de milieux humides et hydriques



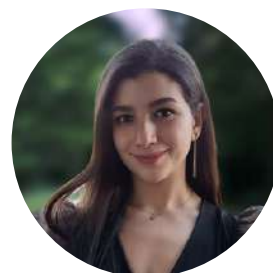
LAURIE PARADIS
Chargée de projets en mobilisation



BENAFSHA AMIRI
Chargée de projets



MARIE-PÉNÉLOPE GUAY
Chargée de projets



MARIE-BELLE ACHKAR
Chargée de projets

ET DES ADMINISTRATEURS IMPLIQUÉ.E.S



MATHIEU MADISON,
président
Citoyen



ISABELLE MARCOUX,
vice-présidente
Institut des territoires



DANIELLE PARENT,
secrétaire
Association des riverains du lac Barron



BENJAMIN PLOURDE
MRC des Laurentides



STÉPHANIE MORIN
Citoyenne



PIERRE MORIN
MRC des Pays-d'en-Haut



STÉPHANIE FEY
Citoyenne



DAVID ARMSTRONG
Coopérative Terra-Bois



**ORGANISME
DE BASSIN VERSANT**
de la rivière du Nord

775, rue Bélanger, suite 101,
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1L1

450 432-8490
info@obvrndn.ca

